

INDR

REMISE OFFICIELLE DU LABEL ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE – ESR À 8 ENTREPRISES



8 entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'**INDR**, ont reçu, en novembre dernier, le **label Entreprises Socialement Responsable – ESR**. Il s'agit du **Centre Hospitalier de Luxembourg**, de la **clc**, de **Dussmann Group Luxembourg**, de **Légère Premium Hôtel Luxembourg S.A.**, de **Linklaters**, de **P.M.C. Agence Textile S.à r.l.**, de la **Société Electrique de l'Our S.A.** et de **Vectis PSF S.A.**

Le label ESR a été créé pour accompagner les entreprises dans leur développement en matière de RSE. Par ce label, l'INDR met à la disposition des entreprises un référentiel qui est adapté tant aux différents secteurs d'activité de l'économie qu'à la taille des entreprises. Les recommandations en matière de RSE devraient permettre aux entreprises de trouver un juste équilibre lors de l'intégration de leurs impératifs économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux, tout en répondant à leurs attentes en termes de résultats. Le label se décline en 3 piliers du modèle RSE : Social et Egalité des chances professionnelles, Gouvernance et Environnement.

Les entreprises souhaitant évaluer leur état d'avancement en matière de RSE peuvent consulter le site www.indr.lu. Elles y trouveront une information complémentaire leur proposant un outil d'auto-évaluation sous forme d'un référentiel adapté à leur secteur et à leur taille.